

CONSTRUCTEURS DE MODÈLES

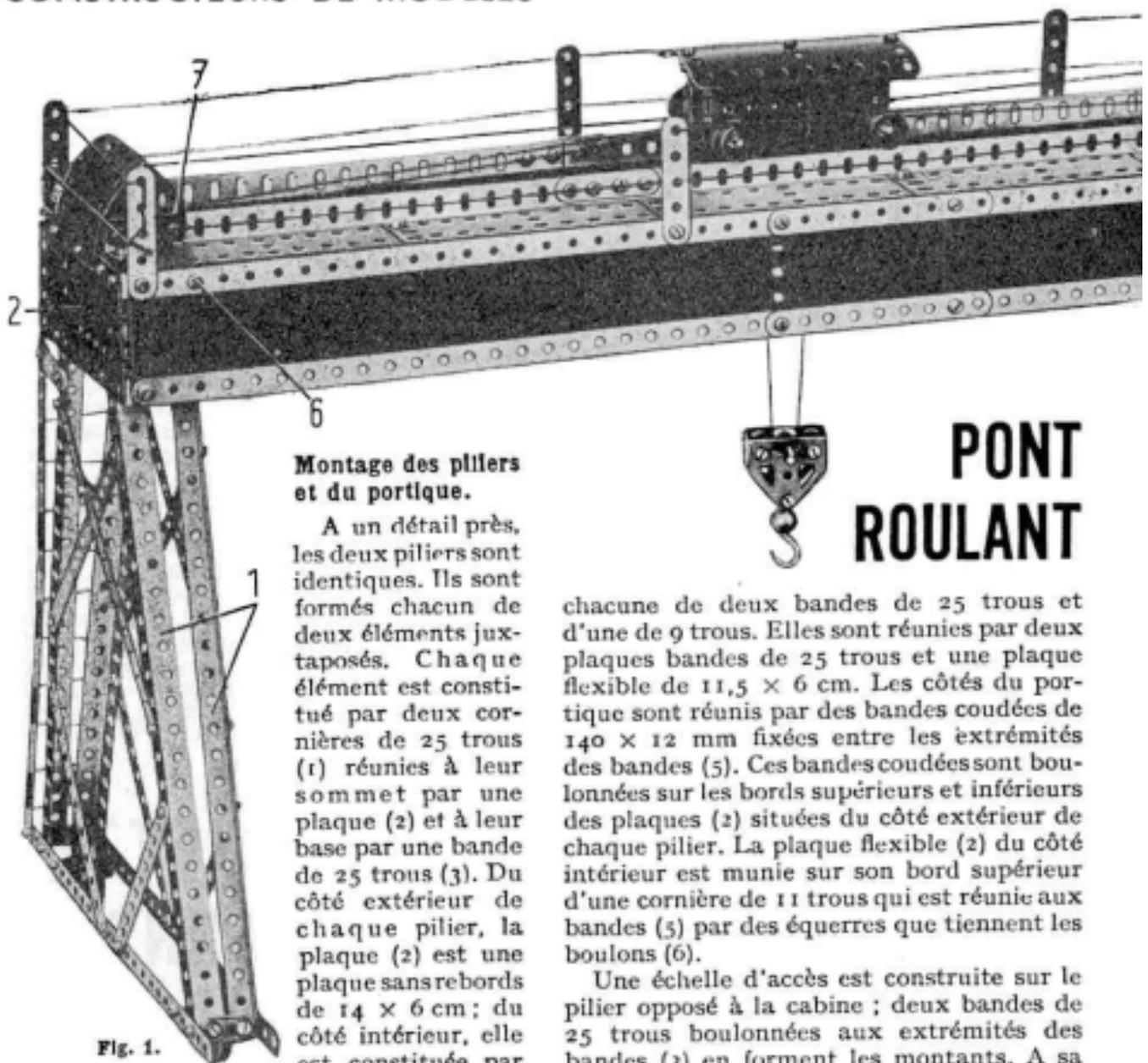


Fig. 1.

Montage des piliers et du portique.

A un détail près, les deux piliers sont identiques. Ils sont formés chacun de deux éléments juxtaposés. Chaque élément est constitué par deux cornières de 25 trous (1) réunies à leur sommet par une plaque (2) et à leur base par une bande de 25 trous (3). Du côté extérieur de chaque pilier, la plaque (2) est une plaque sans rebords de 14×6 cm; du côté intérieur, elle est constituée par une plaque flexible de mêmes dimensions. La plaque (2) et la bande (3) débordent de deux trous chaque cornière. Deux bandes de 11 trous sont boulonnées obliquement entre les cornières (1) et les bandes (3). Deux bandes (4) sont entre-croisées entre les cornières (1). Deux des bandes (4) sont des bandes de 15 trous, les quatre autres sont composées d'une bande de 11 trous et d'une de 5. Ces bandes manquent sur l'élément qui porte la cabine et les mécanismes. Les éléments sont réunis deux à deux par des supports plats boulonnés aux extrémités inférieures des cornières.

Chaque côté du portique est constitué par deux bandes (5) d'une longueur totale de 56 trous. Ces bandes sont composées

PONT ROULANT

chacune de deux bandes de 25 trous et d'une de 9 trous. Elles sont réunies par deux plaques bandes de 25 trous et une plaque flexible de $11,5 \times 6$ cm. Les côtés du portique sont réunis par des bandes coudées de 140×12 mm fixées entre les extrémités des bandes (5). Ces bandes coudées sont boulonnées sur les bords supérieurs et inférieurs des plaques (2) situées du côté extérieur de chaque pilier. La plaque flexible (2) du côté intérieur est munie sur son bord supérieur d'une cornière de 11 trous qui est réunie aux bandes (5) par des équerres que tiennent les boulons (6).

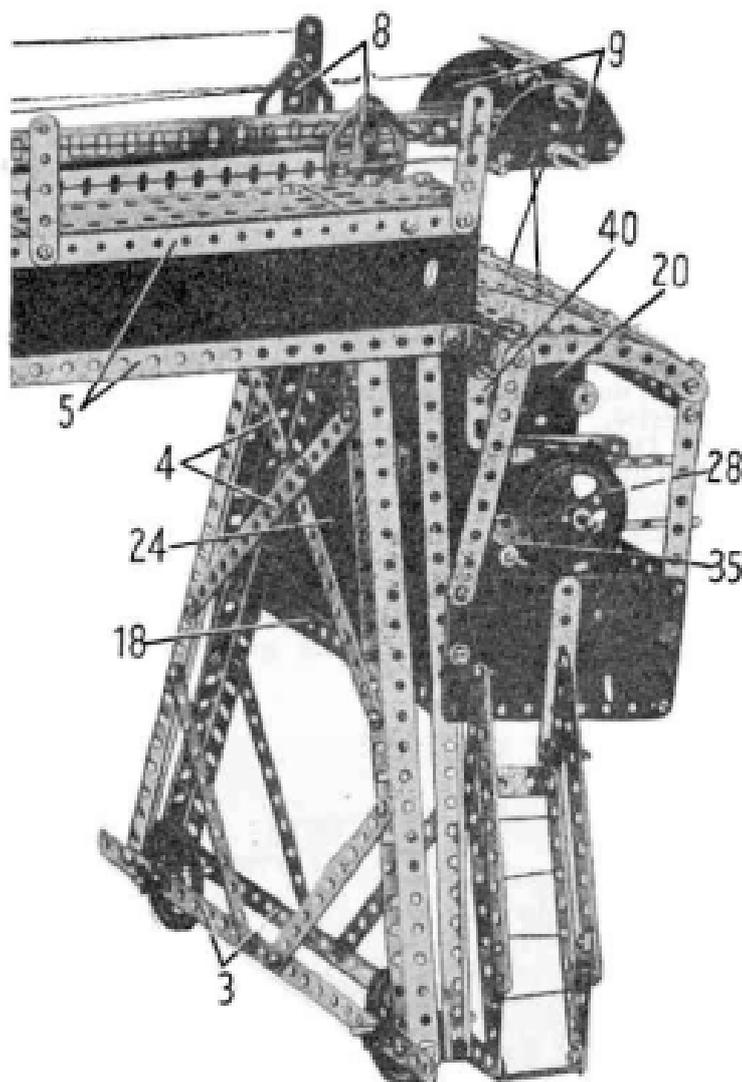
Une échelle d'accès est construite sur le pilier opposé à la cabine; deux bandes de 25 trous boulonnées aux extrémités des bandes (3) en forment les montants. A sa partie supérieure, l'échelle est réunie aux cornières (1) par deux bandes de 4 trous. Les barreaux sont figurés par de la corde.

Les roues sur lesquelles se déplace le pont sont des poulies de 5 cm montées sur trois tringles de 5 cm et une de 4 cm. Ces dernières sont tenues par des clavettes dans les bandes (3).

Construction des rails.

Les rails sur lesquels circule le chariot sont formés chacun d'une cornière de 37 trous et d'une de 19 trous assemblées bout à bout par une bande de 4 trous. Les rails sont fixés sur les cornières de 11 trous tenues par les boulons (6) et ils sont reliés aux plaques (2) extérieures par des équerres.

MECCANO MAGAZINE



L'espace compris entre les rails et les côtés du portique est recouvert de chaque côté par cinq plaques flexibles de 14 x 4 cm et une de 6 x 4 cm. Deux embases triangulées plates (7) sont boulonnées à l'extrémité des rails opposée à la cabine de commande.

Deux pièces semblables (8) sont boulonnées à un trou de l'autre extrémité des rails. Les boulons qui fixent les embases triangulées plates (8) tiennent également deux bandes de 11 trous qui débordent le portique de 7 trous. Ces bandes sont réunies à leurs extrémités libres par une bande coudée de 60 x 12 mm et elles portent chacune une plaque semi-circulaire (9).

Le garde-fou est formé par deux cordes parallèles nouées dans des bandes de 5 trous boulonnées verticalement sur les bandes (5) supérieures.

Le chariot et la moufle (Fig. 2).

Le chariot est constitué par deux plaques à rebords de 9 x 6 cm (10) réunies à chaque extrémité par deux bandes de 3 trous. Les essieux du chariot sont des tringles de 6 cm munies de roues à boudin de 19 mm. Une rondelle est passée sur l'essieu entre chaque roue et les plaques (10). Une poulie folle de 25 mm (11) et une poulie à moyeu de 25 mm (12) sont montées sur des tringles de 5 cm tenues dans les plaques (10) par des clavettes.

Le toit du chariot est formé de deux plaques cintrées de 43 mm de rayon ; il est fixé par des équerres sur les bandes de 3 trous supérieures qui assemblent les plaques (10). Le boulon fixant une de ces équerres tient aussi un support plat (13).

La moufle est composée de deux embases triangulées plates réunies par deux supports doubles, dont l'un apparaît en (14). Une tringle de 4 cm (15), tenue en place par deux clavettes, porte une poulie folle de 12 mm encadrée par deux groupes de 3 rondelles. Un boulon de 19 mm (16) est passé dans la pointe des embases triangulées plates et il est muni d'un crochet lesté monté entre deux clavettes.

(A suivre.)

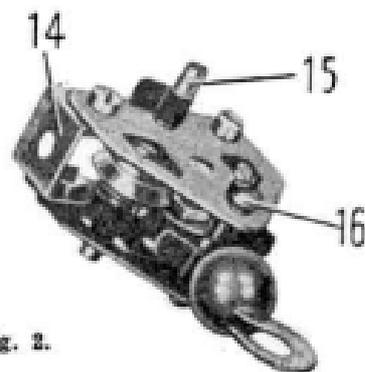
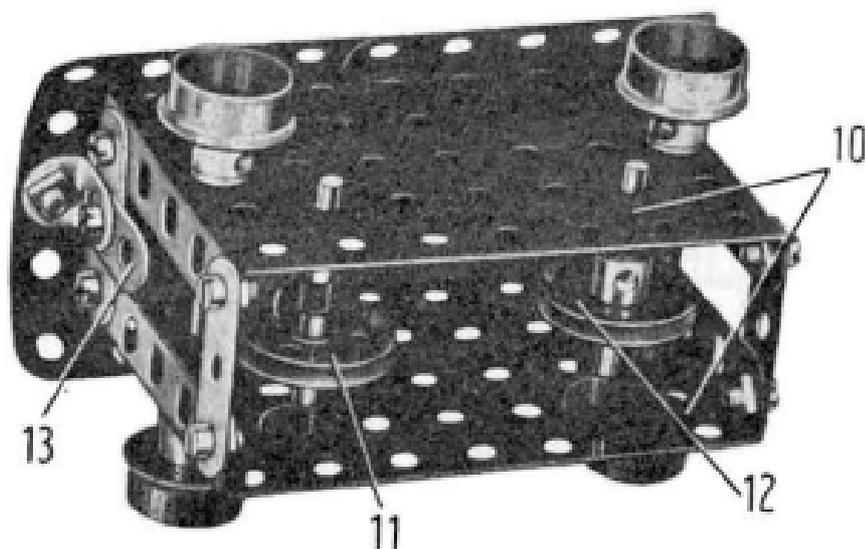


Fig. 2.